

Conseils aux voyageurs PMR

A partir du 17 février 2025



Vous arrivez en gare SNCF de Lyon-Perrache en train et vous êtes à mobilité réduite.

Pour rejoindre le réseau de transports en commun, sortez de la gare côté place des Archives :

Accès à la place des Archives

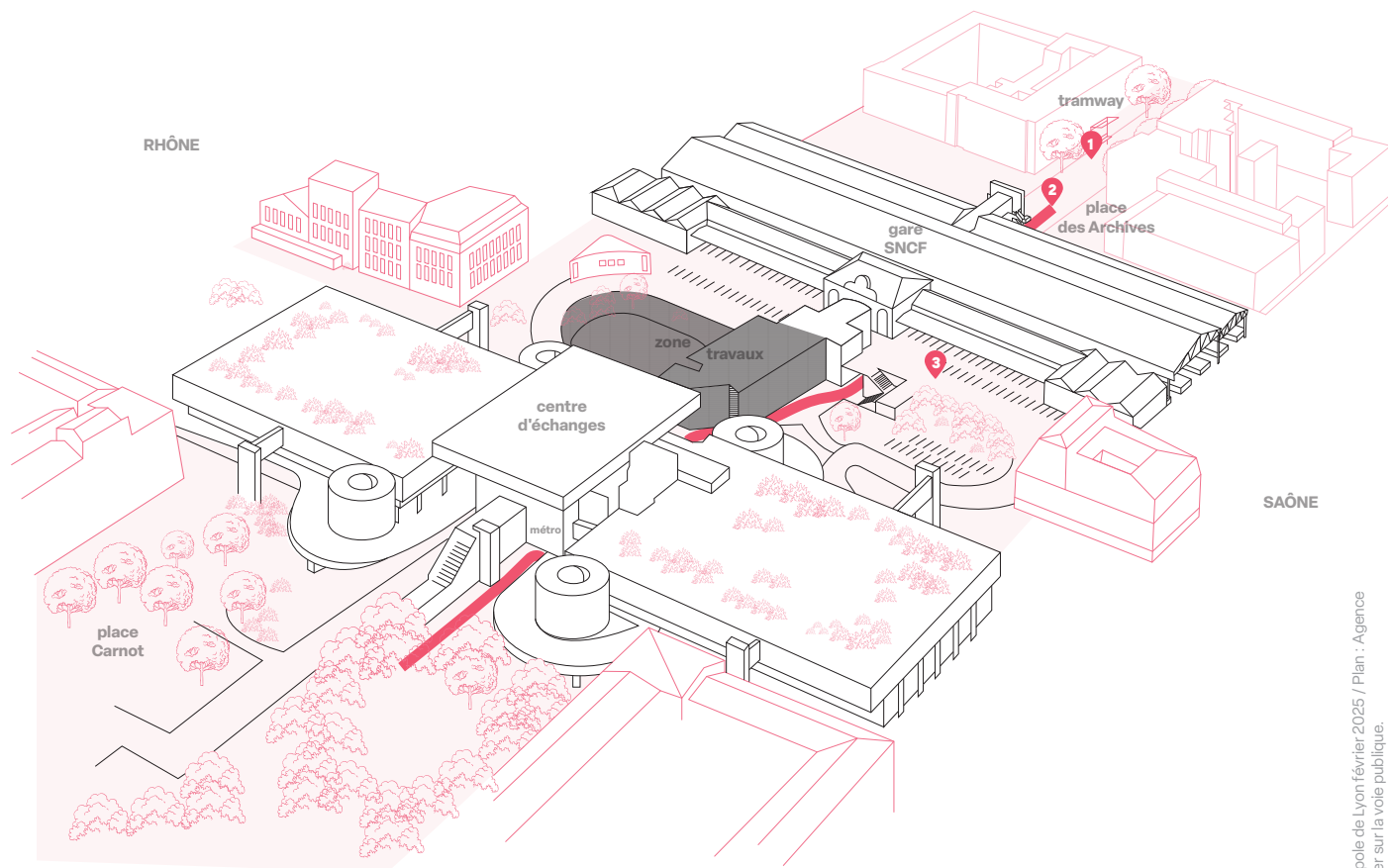
- A la descente du train, dirigez-vous vers l'ascenseur situé sur votre quai.
- Descendez au niveau -1 pour rejoindre le passage sous-terrain qui débouche sur la place des Archives. N'empruntez pas le hall de la gare situé au niveau +2.

Accès au métro et à la gare bus

- Empruntez de préférence le tramway à la station « Place des Archives » pour toute correspondance avec le métro. **1**
- L'accès au métro A et à la gare bus est possible par le passage France Péjot mais votre temps de trajet est allongé (environ 10 minutes). **2**

Accès aux taxis

- La station de taxis est déplacée sur l'esplanade côté nord de la gare. **3**
- Empruntez le passage sous-terrain pour remonter au niveau +1 et rejoindre le hall Rhône.



1 Station tramway « place des Archives »

2 Entrée du passage France Péjot par place des Archives

3 Station de taxi

